



Le projet de loi portant code général des collectivités territoriales décentralisées en étude au parlement, est très loin de faire l'unanimité.

Dans son fameux article 246, alinéa 1, il est indiqué que « **le Maire de la Ville est une personnalité autochtone de la Région de rattachement de la Communauté Urbaine** ». Une mesure qui porte atteinte selon certains hommes politiques à l'intégration nationale.

Prosper Nkou Nvondo, est très gêné par cette disposition.

Invité sur le plateau de Canal Presse (Canal 2) ce dimanche, le capitaine opérationnel du parti Univers a laissé entendre que les auteurs de cette loi sont des fantômes. « **J'ai déjà fouillé l'arsenal juridique tel qu'il existe aujourd'hui, et je n'ai pas rencontré la définition d'autochtone** », a précisé d'entrée de jeu l'enseignant de droit à l'université de Ngaoundéré.

L'ancien 1er adjoint au maire de Ngaoundéré a dit ne pas savoir exactement à quoi cette loi renvoie. « **Comment les camerounais peuvent aller sous d'autres cieux et devenir maires, et que l'on puisse me dire que ma citoyenneté camerounaise m'interdit d'être maire partout où j'ai envie de l'être** », s'est étonné le juriste.

Mais une chose est sûre, croit savoir le Prof Nkou Nvondo, cette loi en étude n'a pas été proposée par des personnes ordinaires, mais plutôt par des extraterrestres « ***Moi j'attends qu'elle entre en vigueur, et j'irai chercher aussi ma carte d'autochtone, et on me dira donc quelles sont les conditions qu'il faut remplir*** », a-t-il ironisé

« ***On a le sentiment que ceux qui ont rédigé ce type de choses viennent du cimetière, des gens qui sont peut être morts depuis longtemps... On a le sentiment que certaines choses sont faites au Cameroun par des fantômes, c'est-à-dire des gens qui ne sont plus avec nous depuis longtemps et sont donc allés séjourner au cimetière et qui sont revenus et ont découvert le monde autrement*** », a conclu l'universitaire.

Prosper Nkou Nvondo n'est pas le seul à fustiger cette loi.

Pour le journaliste Rodrigue Tongue, il s'agit tout simplement d'un « attentat à l'intégration locale, cellule biologique de l'intégration nationale et du vivre ensemble ». « ***On ne peut pas préparer et monter une République aussi villageoise. Celle qui empêche à un Ewondo de Mbankomo, ou à un Foulbé de Figuil d'être maire de Yaoundé, pour l'un et Garoua pour l'autre... A un Bandjounais d'être maire à Bafoussam...*** », commente le journaliste en service à Canal 2 international.